



Le Saint-Siège

**LETTRE DU PAPE FRANÇOIS
AU CARDINAL ANGELO DE DONATIS,
GRAND CHANCELIER DE L'UNIVERSITÉ PONTIFICALE DU LATRAN,
INSTITUANT LE CYCLE D'ÉTUDES EN «ÉCOLOGIE ET ENVIRONNEMENT.
SOIN DE LA MAISON COMMUNE ET SAUVEGARDE DE NOTRE CRÉATION»**

*A mon vénéré frère
le cardinal Angelo De Donatis
Grand Chancelier
de l'université pontificale du Latran*

1. Appelée à éduquer à la responsabilité envers les dons de la création, l'Église réalise son engagement notamment en formant à la véritable signification de toutes les actions visant à sauvegarder, protéger et assurer la vie sur la terre et de la terre, bien consciente qu'il s'agit d'une obligation à laquelle tous sont appelés, dans l'accomplissement de leurs divers rôles et tâches. Croyants et non-croyants, nous avons le devoir de garantir non seulement une durabilité abstraite ou de proclamer le bien des générations futures, mais de préparer les instruments pour sauvegarder les différents écosystèmes et leurs composantes, sachant qu'il ne nous est pas donné d'en disposer sans mesure. Cela est exigé également par les graves répercussions que le manque de conscience écologique entraîne non seulement sur l'environnement mais également sur les relations humaines et la vie sociale, en alimentant la *culture du rebut* qui signifie avant tout exclusion, pauvreté, inégalité, déplacements forcés de populations, absence de satisfaction des besoins primaires.

Chaque jour, toute la famille humaine constate que la protection de la création est liée aux progrès scientifiques, aux relations entre les différentes cultures, aux processus de construction de la paix et de la coopération, et qu'elle impose de repenser les principes fondamentaux de la vie sociale. Face à la dégradation qui menace la planète, des expressions comme la liberté, la justice, le respect mutuel, la solidarité, l'équité, le bien commun, sont privées de tout sens et utilisées pour «justifier n'importe quelle action» (*Fratelli tutti*, n. 14). Voilà pourquoi éduquer et former demeurent

les voies à parcourir pour passer d'un engagement pour l'environnement à une responsabilité écologique correcte.

2. Dans l'Eglise catholique, l'attention envers la sauvegarde de la création plonge ses racines dans le patrimoine de réflexions, d'idées et d'instruments pour l'action contenus dans sa doctrine sociale. C'est ce que résumant bien des principes tels que la destination universelle des biens, l'utilisation rationnelle des ressources, la conversion écologique, le caractère indivisible du livre de la nature, avec quelques indicateurs opérationnels essentiels comme l'écologie intégrale, l'écoute de la nature, la prévention des dommages causés à l'environnement, la stabilisation du climat, la conservation de la biodiversité, de l'eau et des terres.

Mais nous ne pouvons pas oublier que c'est grâce au Patriarcat œcuménique de Constantinople qu'a mûri chez les chrétiens la préoccupation pour la question écologique, en vue de préserver les dons de la création, du patrimoine naturel, notamment à travers de nombreuses initiatives pour sensibiliser et exhorter les croyants et les autres communautés religieuses au respect de l'environnement. Une réflexion qui, face à l'extinction des espèces, à la destruction de la diversité biologique, aux changements climatiques causés par la destruction des forêts, à la contamination de l'eau, de l'air et de la vie, n'a pas hésité à dire: «Ce sont des péchés» (Bartholomée Ier, *Discours au Symposium sur l'environnement*, Santa Barbara [Etats-Unis], 8 novembre 1997).

Ce sentiment commun a contribué à approfondir le dialogue entre nos Eglises, l'orientant également à saisir la sagesse qui s'exprime dans l'action éducative et dans le rôle central de l'*Universitas*, lieu symbole de cet humanisme intégral qui nécessite constamment d'être renouvelé et enrichi à travers l'entrelacement des savoirs, des arts et des sciences. En effet, il est nécessaire que la formation universitaire sache répondre aux nombreux défis qui se présentent actuellement à l'ensemble de l'humanité et aux communautés des croyants, proposant un courageux élan culturel cohérent et un projet scientifiquement valable. Des éléments plus que jamais nécessaires pour affronter la crise environnementale, sachant que ne suffisent pas les règles et les structures ni le seul enthousiasme et l'impulsion idéale, mais qu'une solide préparation est nécessaire.

3. C'est pourquoi, j'ai pensé à inclure les *Etudes en écologie et environnement* dans le système des études ecclésiastiques parmi les «autres sciences, en premier lieu des sciences humaines, plus étroitement liées aux disciplines théologiques ou à l'œuvre de l'évangélisation» (Constitution apostolique *Veritatis gaudium*, Art. 85, a) et, en lien avec mon vénéré frère Bartholomée Ier, instituer au sein de l'université de l'Evêque de Rome un cycle d'études en *Ecologie et environnement. Soins de notre maison commune et sauvegarde de la création*. Une formation de haut niveau, dans laquelle les sièges des apôtres Pierre et André pourront travailler en synergie afin de poursuivre, également dans ce domaine, leur mission d'annoncer la Bonne Nouvelle à tous les peuples.

Ce cycle d'études (cf. PUL, *Statuts*, Art. 1 par. 4, et *Ordinations*, Art. 3 par. 1), que je confie à la direction du recteur magnifique, sera structuré en intégrant de façon adéquate les ressources formatives présentes dans l'université, en lien avec les réalités académiques liées à titre divers aux deux Eglises. Il sera articulé dans les secteurs disciplinaires de la théologie, de la philosophie, du droit et de toutes les sciences de l'économie, du social, de l'écologie et de l'environnement, selon des modalités capables de créer cette «unité du savoir dans la distinction et dans le respect de ses multiples expressions, corrélées et convergentes» (*Veritatis gaudium*, Préambule, 4). L'université confèrera, par l'autorité du Saint-Siège, les grades académiques prévus pour les trois cycles de la formation universitaire (cf. *Veritatis gaudium*, Art. 2, par. 1; Titre VII), y compris sous la forme de diplômes combinés (*joint degree*), doubles diplômes (*double degree*) et diplômes équivalents (*equivalent degree*). D'autres diplômes seront définis en collaboration avec le Patriarcat œcuménique de Constantinople ou d'autres Eglises chrétiennes et communautés de croyants qui voudront rejoindre cette nouvelle voie universitaire.

En outre, précisément afin de promouvoir un «système ouvert» de recherche et de formation, une *Chaire UNESCO sur l'avenir de l'éducation à la durabilité* pourra fonctionner au sein du cycle d'études, en tant qu'instrument inspiré et lié aux finalités de l'Organisation, qui visent à sensibiliser et à favoriser, à l'échelle mondiale, l'éducation des jeunes générations à la responsabilité écologique, aux garanties environnementales et à la durabilité souhaitée.

4. Je suis certain, Monsieur le cardinal, de l'engagement de tous ceux, enseignants, étudiants et personnel non enseignant, qui collaboreront pour assurer la bonne préparation des prêtres, des personnes consacrées et des laïcs, en travaillant toujours avec humilité, sobriété et esprit de sacrifice, qualités essentielles pour construire, également à travers l'étude et la recherche, cette amitié sociale qui est le fondement de la fraternité.

Face aux scénarios actuels et futurs, les études en *Ecologie et environnement. Soins de notre maison commune et sauvegarde de la création* sont destinées aux structures ecclésiales, aux formes de vie consacrée, aux associations et aux mouvements, ainsi qu'à tous ceux qui souhaitent acquérir la conscience écologique, les connaissances et les compétences nécessaires à un engagement inspiré par un modèle juste et durable de l'être humain, de la vie, de la société et du rapport avec la nature.

Que le Dieu miséricordieux inonde nos pas de sa lumière, afin que notre service et notre préoccupation pour la planète soient toujours inspirés par la joie de nous sentir les gardiens responsables de l'œuvre du Dieu Créateur.